

Initiatives parlementaires

devenir résident permanent, avoir vécu au Canada pendant un total de trois ans sur la période de quatre ans précédant immédiatement la demande de citoyenneté, parler une des langues officielles du Canada, avoir des connaissances suffisantes sur le Canada, notamment sur les droits et les responsabilités du citoyen, ne pas être sous le coup d'une ordonnance d'expulsion ni emprisonné, ne pas avoir été reconnu coupable d'un acte criminel au cours des trois années précédentes et ne pas être considéré comme une menace à la sécurité du Canada.

Même lorsque ces normes sont respectées, il doit y avoir une entrevue avec un juge de la cour de la citoyenneté. J'exhorte donc tous les députés à appuyer le projet de loi pour régulariser l'application du droit à la citoyenneté au Canada.

À mon sens, la citoyenneté doit être un moyen de promouvoir une participation active essentielle dans les affaires publiques. En adoptant ce projet de loi, nous montrerons au monde tout le sérieux que nous accordons à la citoyenneté canadienne et à tous les avantages qui en découlent.

M. Pat O'Brien (London—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de parler de ce projet de loi d'initiative parlementaire que je considère comme une mesure très grave.

J'ai pourtant l'impression d'avoir entendu des prophètes de malheurs qui voient des conspirations partout. On jurerait que notre pays est sur le point d'être envahi par des femmes enceintes qui vont débarquer chez nous afin de mettre leur enfant au monde en terre canadienne, de manière que ces nouveau-nés rusés puissent s'approprier la citoyenneté canadienne et, partant, menacer notre sécurité nationale.

Je m'étonne qu'un projet de loi d'initiative parlementaire d'une portée aussi grave soit traité à la légère et avec autant de désinvolture. Je suis surpris et vraiment déçu. J'espère simplement que cette invasion de femmes enceintes n'est pas imminente.

Durant la campagne électorale, notre parti a invité les Canadiens à examiner les orientations que nous proposons dans le livre rouge et ce que nous considérons comme les priorités et les engagements de notre parti. Les Canadiens de toutes les régions ont répondu en appuyant très clairement notre parti.

Les députés réformistes d'en face interrompent sans cesse et refusent d'entendre cela. C'est bien beau, mais les Canadiens souhaitent être témoins du nouveau décorum dont ils parlent tant. Il est intéressant de constater qu'ils ne respectent pas ce décorum quand ils entendent des idées auxquelles ils s'opposent.

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons l'importance d'édifier un pays où les citoyens ne se considèrent pas comme des individus isolés ou des groupes d'intérêts rivaux, mais plutôt comme des membres d'une collectivité qui s'entraident. La nécessité de bâtir un Canada où les mêmes obligations et privilèges sont conférés à tous ceux qui en font partie est un aspect fondamental d'une telle vision.

Il est difficile de promouvoir l'obtention de la citoyenneté canadienne sans communiquer les valeurs fondamentales qui sont inhérentes à cet engagement.

À l'heure actuelle, notre sécurité subit des changements fondamentaux et graves. Le Canada doit relever une variété de défis économiques, culturels et sociaux, et l'un d'eux n'est pas cette supposée invasion de femmes enceintes qui viennent accoucher chez nous.

Nous devons relever le défi de l'intégration d'une population plus diverse que jamais du point de vue culturel dans une société plus complexe que jamais.

Comme je l'ai dit plus tôt, le Canada est plus que jamais un pays polyglotte. Presque toutes les cultures du monde y sont représentées. Les députés siégeant de ce côté-ci de la Chambre et la majorité des Canadiens considèrent cela comme un de nos atouts fondamentaux, comme l'essence même de l'identité canadienne.

C'est une composante qui n'est pas à craindre, qui ne doit pas être édulcorée, qui ne doit pas être extirpée de l'identité canadienne.

• (1755)

Nous devons énoncer clairement ce que nous attendons de nos nouveaux citoyens et ce que notre pays a à leur offrir. Pour ce faire, nous avons besoin d'une loi sur la citoyenneté. Nous sommes bien de cet avis. Nous avons besoin d'une nouvelle loi sur la citoyenneté qui sera le reflet de notre époque.

D'ici la fin de l'année, le gouvernement va présenter une nouvelle loi sur la citoyenneté. Il dressera le portrait de la société canadienne à l'aube du XXI^e siècle.

Je suis d'accord avec la députée pour dire que la citoyenneté canadienne est précieuse, mais qu'il ne faut pas céder à la tentation xénophobe qui consiste à ne pas l'accorder à ces étrangers qui veulent venir s'établir au Canada.

Il ne faut pas la considérer comme allant de soi. La citoyenneté comporte des droits civils, des devoirs et des responsabilités. Autrement dit, il faut définir les principes inhérents à la citoyenneté et à la démocratie, dont l'égalité des chances, la participation éclairée, le respect de la primauté du droit, la non-violence et le respect mutuel.

Une question aussi essentielle ne doit pas être remaniée à la légère. Franchement, je crains que c'est ce que fait la députée de Port Moody—Coquitlam. La députée a dit qu'il ne fallait pas banaliser la citoyenneté canadienne. Puis je l'ai entendue, et je n'en croyais pas mes oreilles, prendre certaines latitudes dans ses observations et ses litanies au sujet des supposés problèmes des réfugiés. J'estime qu'il faut prendre bien garde de mettre dans le même sac tous ces problèmes réels ou imaginaires au sujet des réfugiés, de la citoyenneté et de l'octroi de la citoyenneté à des nouveau-nés. J'ai été franchement surpris d'entendre pareilles observations.